

organisme de formation de l'ESS, vous propose

La mise à disposition de personnel dans le secteur marchand, en association intermédiaire (AI)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître le régime juridique de la mise à disposition en secteur marchand, applicable aux associations intermédiaires
- Sécuriser la relation contractuelle entretenue avec le client donneur d'ordres du secteur marchand
- Mesurer l'impact d'une mise à disposition en secteur marchand sur la relation salariée
- Contribuer, par la connaissance des règles juridiques, au développement de la structure
- Favoriser la collaboration entre les associations intermédiaires et les autres SIAE pour proposer une offre de services élargie

DESCRIPTION / CONTENU

Introduction :

1. Définition de l'insertion par l'activité économique (IAE)
2. Définition d'une Association Intermédiaire (AI)

Première partie : Fondamentaux de la mise à disposition en secteur marchand

1. Territoire d'intervention
2. Conditions de mise à disposition auprès des entreprises du secteur marchand
 - Conditions communes à tous les professionnels
 - Conditions spécifiques aux entreprises du secteur dit « marchand »

Deuxième partie : Contrat de mise à disposition en secteur marchand

1. Préalable au contrat de mise à disposition
2. Mentions obligatoires du contrat de mise à disposition
3. Sanctions du non-respect des règles relatives au contrat de mise à disposition
4. Effets du contrat de mise à disposition

Troisième partie : Gestion du temps de travail des salariés mis à disposition en secteur marchand

1. Notions fondamentales
2. Durée légale et conventionnelle du travail
3. Durées maximales de travail
4. Heures supplémentaires
5. Travail de nuit
6. Temps de repos

organisme de formation de l'ESS, vous propose

7. Jours fériés
8. Congés annuels et congés d'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle et familiale

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apport des connaissances fondamentales à jour des modifications législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Proposition d'une méthode de travail, aide à l'utilisation des outils juridiques
- Animation sous une forme interactive et pragmatique en fonction des besoins des apprenant(e)s

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Cas pratiques en lien avec l'environnement professionnel des stagiaires
- Remise de documents de référence

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation des compétences acquises est effectuée par la résolution d'un cas pratique.

DUREE

7 heures

PUBLIC

Salarié(e)s et bénévoles de structures de l'insertion par l'activité économique (IAE)

PRE-REQUIS

Avoir suivi les formations juridiques sur la réglementation des associations intermédiaires (AI), des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) ou des entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI).

MODALITES D'ORGANISATION

Les dates et le format (en présentiel à distance via l'outil Zoom) sont à votre disposition sur [notre catalogue en ligne](#).

EQUIPE PEDAGOGIQUE



organisme de formation de l'ESS, vous propose

Les formateurs intervenant pour Coorace sont des spécialistes de leurs domaines et des spécificités de l'insertion par l'activité économique, afin de répondre le mieux possible aux problématiques que vous rencontrez.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription à la formation se fait par bulletin d'inscription pour les formations en INTER. Vous pouvez adresser toute question à ce sujet à Anna Benavente (07 49 73 83 25 - anna.benavente@coorace.org)

Pour les formations en INTRA, merci de contacter Violaine Caplan (06 78 42 82 64 – [violaine Caplan@coorace.org](mailto:violaine.Caplan@coorace.org))

ACCES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres situations de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap (handicap@cooraceformationconseil.org)